



# Missions du Centre Communal d'Action Sociale

Le **Centre Communal d'Action Sociale** de la commune, président de droit, Monsieur le Maire Yvan Gonzalez, est composé par moitié de conseillers municipaux et de membres de la société civile.

<b>Conseillers Municipaux</b>	<b>Membres de la Société Civile</b>
Christian Bournazel	Sylvie Assalit
Benoit Darolles	Danielle Auriol
Christophe Dupieu	Maryse Berghounou
Marie-Claire Lossec	Gérard Lacomme
Romain Gans	Sabine Segura

**Le CCAS a une mission obligatoire** : l'AIDE SOCIALE sur la commune. Son action est d'abord d'aider les personnes qui sont en situation difficile ou précaire. Les réponses à l'aide sociale se font toujours en liaison avec les professionnels du secteur social, en particulier le service social du chef lieu du canton : Cadours.

Le Centre communal d'action sociale peut **venir en aide** aux habitants de Le Castéra confrontés à des difficultés financières ou à des situations d'isolement ou qui souhaitent **être orientés** vers des services sociaux (petite enfance, permanences sociales, orientation).

Le CCAS veut aussi mettre en œuvre une politique de prévention et de développement social dans l'objectif de renforcer le lien entre les habitants de toutes générations. C'est pourquoi une mutualisation de nos moyens s'impose pour répondre efficacement au besoin de la population.

Le CCAS met en place des actions et des services qui concernent tous les âges de la vie : de la petite enfance aux personnes âgées en passant par les familles et l'aide aux plus démunis.

Il contribue également au **renforcement du lien social**, par exemple en organisant tous les ans, au mois de décembre, un repas pour les personnes âgées de la commune, mais également en offrant un colis de Noël.



**Centre Communal d'Action Sociale**  
31530 Le Castéra